



PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : SST3

FORMACODE : 42829

Objectifs de la formation :

A la fin de la formation, les participants doivent être capables de mettre en œuvre un défibrillateur semi-automatique pour assurer la prise en charge des personnes victimes d'un arrêt cardio-respiratoire en respectant les consignes de sécurité.

PROGRAMME DE FORMATION

DEFIBRILATEUR

Références juridiques

- *Références juridiques :*
- *- Décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes par des personnes non médecins*
- *- Arrêté du 6 novembre 2009 relatif à l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes*
- *- Articles L 4121-1 à 4 du code du travail (obligation de sécurité, évaluation des risques, organisation de la prévention)*
- *- Articles R 4141-1 à 6 du code du travail (formation des salariés)*
- *- Articles R 4224-14 à 17 du code du travail (matériel de premier secours)*
- *- Article 121-3 du code pénal (mise en danger d'autrui)*
- *- Décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 (installation dans les ERP)*
- *- Arrêté du 29 octobre 2019 et son annexe (signalisation dans les lieux publics et ERP)*
- *- Articles R 123-57 à R123-60 du code de la construction et de l'habitation (installation dans les ERP)*

Préambule

- ✓ Présentation du formateur
- ✓ Présentation des stagiaires
- ✓ Présentation de la formation
- ✓ Développement des attentes de la formation

1. Causes et conséquences de l'arrêt cardio-respiratoire, comment organiser la chaîne de survie

20 min

- 1.1. Les causes de l'ARC
- 1.2. Les conséquences de l'ARC
- 1.3. Comment s'organise la chaîne de survie

2. Atelier pratique 1 : pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel

1,5 heure

- 2.1. Présentation du DSA et de ses accessoires
- 2.2. Maintenance du DSA

3. Atelier pratique 2 - Mettre en œuvre le DSA 1,5 heure

- 3.1. Procédure d'utilisation du DSA au cours de la RCP
- 3.2. Démonstration de l'utilisation du DSA au cours de la RCP



PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : SST3

4. Utilisation du DSA au cours de la RCP 1 heure 15

- 4.1. Circonstances particulières de l'utilisation du DSA et mesures à prendre
- 4.2. Comment recueillir et transmettre les informations

5. Atelier pratique 3 - Utilisation du DSA 1 heure

- 5.1. Utilisation du DSA
- 5.2. Recueillir et transmettre les données

6. Synthèse 0,5 heure

- 6.1. Appréciation de la journée de formation
- 6.2. Commentaires et améliorations à apporter

Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Evaluation formative par le formateur tout au long de la formation

- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans une grille de certification individuelle (document INRS), utilisée lors de chaque formation.

Modalité de suivi de l'exécution du programme et appréciation du résultat :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Evaluation des acquis en fin de session

Il est recommandé de maintenir ses acquis tous les 24 mois